



MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ECONOMIE BLEUE
ET DU DOMAINE,
en charge de la recherche

N° 1939 / MED / DBS / ZOO

DIRECTION DE LA BIOSECURITE
CELLULE ZOOSANITAIRE

Faa'a, le 17 NOV 2021

Le Directeur

Affaire suivie par :
Valérie ROY

Note informative aux importateurs

Objet : Influenza aviaire de haute pathogénicité au Japon et en Italie et tableau récapitulatif pour d'autres pays.

Réf. :

- Loi du pays n° 2013-12 du 06 mai 2013 réglementant, aux fins de protection en matière de biosécurité, l'introduction, l'importation, l'exportation et le transport interinsulaire des organismes vivants et de leurs produits dérivés ;
- Arrêté n° 979 CM du 24 juillet 2015 modifié portant fixation de la liste des marchandises susceptibles de véhiculer des agents de maladies transmissibles des animaux et de la liste des denrées alimentaires et aliments pour animaux susceptibles de ne pas répondre aux conditions de sécurité sanitaire des aliments ;
- Chapitre 10.4. du code terrestre de l'OIE ;
- Note aux importateurs n° 2631 VP/DBS/DIR du 30 décembre 2021 pour le Japon ;
- Note aux importateurs n° 1831 VP/DBS/ZOO du 25 octobre 2021 pour l'Italie ;
- Note aux importateurs n° 1914 MED/DBS/ZOO du 16 novembre 2021 ;
- Rapport final n° FUR_150738 notifié à l'OIE le 16 juillet 2021 ;
- Rapports immédiats n° IN_152251 et IN_152448 notifiés à l'OIE les 11 et 15 novembre 2021 pour le Japon ;
- Rapport n° FUR_152487 notifié à l'OIE le 16 novembre 2021 pour l'Italie.

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que, compte tenu des informations actuellement en notre possession concernant l'apparition de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 et H5N8 chez les volailles au Japon et en Italie, l'importation de viandes fraîches de volailles, d'œufs et d'ovoproduits n'ayant pas subi de traitement thermique permettant la destruction des virus de l'influenza aviaire et provenant des premières divisions administratives Akita et Kagoshima (Japon) et Latium (Italie), est suspendue.

Je compte sur votre entière collaboration pour veiller à la bonne application de cette mesure de protection sanitaire de la Polynésie française.

Le tableau ci-après synthétise les dates de restriction par pays et division administrative depuis un an, pour les viandes de volailles, produits à base de viande, œufs et ovoproduits n'ayant pas été soumis à un traitement thermique garantissant la destruction des virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) :

Pays	Division administrative de restriction	Dates d'élevage dans les 21 jours précédant l'abattage, d'abattage, de ponte et d'emballage limites	Virus
Allemagne	Baden-Württemberg	Entre le 28-fév-21 et le 08-juil-21	IAHP H5N8
	Basse-Saxe (Niedersachsen)	Entre le 26-oct-20 et le 22-août-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Bavière (Bayern)	Entre le 07-jan-21 et le 03-juin-21	IAHP H5N8 IAHP H5N5
	Berlin	Entre le 07-fév-21 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Brandebourg (Brandenburg)	Entre le 06-déc-20 et le 29-mai-21 A compter du 09-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Brême (Bremen)	Entre le 01-mai-21 et le 25-juil-21	IAHP H5N8
	Mecklenbourg Poméranie occidentale (Mecklenburg-Vorpommern)	Entre le 19-oct-20 et le 14-juin-21 A compter du 17-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N5 IAHP H5N1
	Rhénanie-du-Nord Westphalie (Nordrhein-Westfalen)	Entre le 11-fév-21 et le 28-juil-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Saxe (Sachsen)	Entre le 03-déc-20 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Saxe-Anhalt (Sachsen-Anhalt)	Entre le 22-fév-21 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Schleswig-Holstein	Entre le 14-oct-20 et le 29-mai-21 A compter du 02-sept-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Thuringe (Thuringen)	Entre le 14-déc-20 et le 04-juin-21	IAHP H5N8
Australie	Victoria	Entre le 03-juil-20 et le 26-fev-21	IAHP H7N7
Belgique	Flandre occidentale	Entre 28-oct-20 et le 29-avril-21	IAHP H5N5
Bulgarie	Haskovo	Entre le 31-mars-21 et le 10-juin-21	IAHP H5
	Pleven	Entre le 13-jan-21 et le 29-mai-21	IAHP H5
	Plovdiv	Entre le 02-avr-21 et le 07-juin-21	IAHP H5
Danemark	Hovedstaden	Entre le 02-fév-21 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Midtjylland	Entre le 25-oct-20 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Sjaelland	Entre le 09-fév-21 et le 29-mai-21 A compter du 10-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5
	Syddanmark	Entre le 22-fév-21 et le 29-mai-21 Entre le 13-juin-21 et le 04-août-21	IAHP H5N8
France	Ardenne (08)	Entre le 31-déc-20 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Bas-Rhin (67)	Entre le 27-mar-21 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Corse du Sud (2A)	Entre le 22-oct-20 et 24-fev-21	IAHP H5N8
	Deux-Sèvres (79)	Entre le 19-nov-20 et le 20-avr-21	IAHP H5N8
	Gers (32)	Entre le 14-déc-20 et le 04-juin-21	IAHP H5N8
	Haut-Rhin (68)	Entre le 06-fév-21 et le 24-juin-21	IAHP H5N8
	Haute-Corse (2B)	Entre le 17-oct-20 et le 24-fev-21	IAHP H5N8
	Haute Garonne (31)	Entre le 28-déc-20 et le 20-mai-21	IAHP H5N8
	Hautes-Pyrénées (65)	Entre 28-nov-20 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Haute-Savoie (74)	Entre le 19-mar-21 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Landes (40)	Entre le 14-nov-20 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Lot-et-Garonne (47)	Entre le 26-déc-20 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Pyrénées atlantiques (64)	Entre le 10-déc-20 et le 01-sept-21	IAHP H5N8
	Vendée (85)	Entre le 19-nov-20 et le 25-mai-21	IAHP H5N8
	Yvelines (78)	Entre le 23-oct-20 et le 19-fev-21	IAHP H5N8
Hongrie	Bács-Kiskun	Entre le 22-déc-20 et le 23-mai-21	IAHP H5N8
	Hajdú-Bihar	Entre le 19-mar-21 et le 03-juin-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Komárom-Esztergom	Entre le 13-déc-20 et le 09-mai-21	IAHP H5N8

Irlande	Carlow	Entre le 18-nov-20 et le 11-mar-21	IAHP H5N8
Italie	Emilie-Romagne (Emilia-Romagna)	Entre le 01-jan-21 et le 25-avr-21	IAHP H5N8
	Frioul-Vénétie julienne (Friuli-Venezia Giulia)	Entre le 29-jan-21 et le 20-mai-21	IAHP H5N8
	Latium (Lazio)	A compter du 08-oct-21	IAHP H5N1
	Vénétie (Veneto)	Entre le 03-fév-21 et le 26-mai-21 A compter du 27-sept-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
Japon	Akita	A compter du 20-oct-21	IAHP H5N8
	Kagoshima	A compter du 23-oct-21	IAHP H5N1
	Voir rapport FUR_150738	Entre le 14-oct-20 et le 28-juil-21	IAHP H5N8
Lituanie	Kaunas	Entre le 10-déc-20 et le 09-avr-21	IAHP H5N8
	Taurages	Entre le 06-mai-21 et le 27-sept-21	IAHP H5N8
Pays-Bas	Flevoland	A compter du 06-oct-21	IAHP H5N1
	Friesland	Entre le 30-oct-20 et le 16-juil-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Gelderland	Entre le 08-oct-20 et le 16-juil-21	IAHP H5N8
	Groningen	Entre le 19-oct-20 et le 16-juil-21 A compter du 18-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Noord-Brabant	Entre le 29-janv-21 et le 16-juil-21	IAHP H5N8
	Noord-Holland	A compter du 09-oct-21	IAHP H5N1
	Utrecht	Entre le 30-oct-20 et le 16-juil-21	IAHP H5N8
	Zuid-Holland	Entre le 31-oct-20 et le 16-juil-21	IAHP H5N8
Pologne	Basses-Carpates (Podkarpackie)	Entre le 11-fév-21 et le 17-juin-21	IAHP H5N8
	Basse-Silésie (Dolnoslaskie, Dolnoskie)	Entre le 27-nov-20 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Cujavie-Poméranie (Kujawsko-Pomorskie)	Entre le 16-déc-20 et le 29-juin-21	IAHP H5N8
	Grande-Pologne (Wielkopolskie)	Entre le 02-nov-20 et le 23-oct-21	IAHP H5N8
	Lodz (Lodzkie, odzkie)	Entre le 09-jan-21 et le 24-juin-21	IAHP H5N8
	Lublin (Lubelskie)	Entre le 07-déc-20 et le 27-juil-21	IAHP H5N8
	Lubusz (Lubuskie)	Entre le 18-déc-20 et le 08-juil-21 A compter du 14-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Petite Pologne (Malopolskie, Maopolskie)	Entre le 24-fév-21 et le 02-aoû-21	IAHP H5N8
	Mazovie (Mazowieckie)	Entre le 10-nov-20 et le 24-sept-21 A compter du 12-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Opole (Opolskie)	Entre le 10-fév-21 et le 30-juil-21	IAHP H5N8
	Poméranie (Pomorskie)	Entre le 12-nov-20 et le 29-sept-21	IAHP H5N8
	Poméranie occidentale (Zachodnio-Pomorskie)	Entre le 26-nov-20 et le 25-mai-21	IAHP H5N8
	Silésie (Iskie, Salskie)	Entre le 20-jan-21 et le 20-juin-21 A compter du 16-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Sainte-Croix (Swietokrzyskie, witokrzyskie)	Entre le 13-jan-21 et le 18-juin-21	IAHP H5N8
	Varmie-Mazurie (Warminsko-Mazurskie)	Entre le 20-nov-20 et le 03-aoû-21	IAHP H5N8
Royaume Uni	Angleterre	Entre le 03-oct-20 et le 02-sept-21 A compter du 13-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Ecosse	Entre le 18-nov-20 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Irlande du Nord	Entre le 06-déc-20 et le 29-mai-21	IAHP H5N8

	Pays de Galle	Entre le 03-jan-21 et le 22-mai-21	IAHP H5N
--	---------------	------------------------------------	----------

Pour rappel, les informations relatives à la situation sanitaire des pays sont destinés à faciliter les démarches d'importation pour les pays avec lesquels les échanges commerciaux avec la Polynésie française sont fréquents. Si un pays ne figure pas dans le tableau récapitulatif, cela ne signifie pas forcément qu'il est indemne de la maladie. Les informations complètes figurent sur le site internet <https://wahis.oie.int>.

La présente note informative remplace les notes n° 1831 VP/DBS/ZOO du 25 octobre 2021 et n° 1925 MED/DBS/ZOO du 16 novembre 2021.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur,
Ramon TAAE



